

<https://fakirpresse.info/les-patrons-ca-osent-tout>



# Les patrons ça ose tout !

- Le Journal - Dossiers -



Date de mise en ligne : lundi 14 mai 2018

---

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

---

Lino Ventura l'énonçait, dans les Tontons flingueurs :

« Les cons, ça ose tout. C'est même à ça qu'on les reconnaît ! »

On dirait la même chose des PDG, aujourd'hui :

« Les patrons, ça ose tout. C'est même à ça qu'on les reconnaît ! »

Ça ose encaisser les subventions et aligner les plans « sociaux ». Ça ose toucher du CICE et se réfugier dans les paradis fiscaux. Ça ose remettre en cause l'Organisation internationale du travail, et même le travail des enfants !

« De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ! » C'est tout le patronat, on dirait, qui a fait sienne la devise de Danton. Quand on dépasse les bornes, y a plus de limite. Le Crédit Impôt Compétitivité ? Le pacte de responsabilité ? La loi Macron ? El Khomri bientôt ? Ce n'est jamais assez. Jamais assez d'allègements ! Jamais assez de flexibilité ! Jamais assez de subventions !

Alors, Fakir a dressé le palmarès des pires.

Avec cette question lancinante : alors que les PDG sont si audacieux, pourquoi, devant eux, sommes nous si lâches ?

## De Juniac - Air France : la palme de l'Humanisme

Travail des enfants, droit de grève, retraites... Avec le PDG d'Air France, tout y passe !

« Est-ce qu'il faut faire travailler les enfants ?

*Pas travailler ? Pas sûr. »*

Cette saillie d'Alexandre de Juniac, le PDG d'Air France, a fait le buzz, au printemps 2015. La petite phrase a tourné, largement dénoncée, sur Internet. Mais il serait dommage que l'arbre cache la forêt du cynisme.

Car c'est toute son intervention, longue de 22 minutes, qui mérite d'être vue, écoutée, avec sérieux. On doit la garder en mémoire, comme un symbole de l'époque.

Le contexte, d'abord. De Juniac est l'invité, en décembre 2014, des « Entretiens de Royaumont », qui se veut « *le rendez-vous mondial de la réflexion politique* ». En vérité, l'un de ces nombreux cénacles où l'élite non pas « fomentent un complot » mais au contraire, plus solidement, se forge une idéologie commune, qui rend le complot superflu. Dans la même session s'expriment François Fillon (ancien Premier ministre), Mario Monti (commissaire européen, devenu président du Conseil en Italie), Jean Lemierre (PDG de BNP-Paribas), etc., et dans l'assistance on aperçoit, entre autres, Pierre Gattaz.

**L'estomac bien rempli**, « *après un excellent déjeuner* » confie-t-il, l'orateur décrit d'abord une « compétition économique qui est monstrueuse » : comme il a le même pétrole, les mêmes redevances, les mêmes avions, que ses concurrents, « *le principal coût sur lequel je peux agir, c'est le coût du travail. Je me bats statuts sociaux contre statuts sociaux. Face à Singapore Airlines, dont l'ambassadeur est là, hein, face à Emirates, face à China Eastern. Donc, pour moi, c'est absolument clé ce qui se passe dans mon coût du travail.* »

Méthodiquement, tout doit donc y passer.

« La durée du travail qui paraît-il est un acquis social, paraît-il. Qu'est-ce que ça veut dire la durée du travail pour un ingénieur qui a un smartphone ou une tablette chez lui ? Absolument rien. La durée du travail, qu'est-ce que ça veut dire, pour une population ? Est-ce que c'est un acquis social en fait ? Pas sûr, hein. »

Il faut le voir, là.

Chaque fois que De Juniac prononce « *acquis social* », il grimace. C'est un tic, il ne peut pas s'en empêcher. Comme il se retient, dans ses mots, de dire toute sa détestation, son visage craque et l'exprime pour lui.

**Il se fait historien** : « *Je me suis penché sur la réglementation du travail des enfants, qui est un acquis social.* »

Haussement de sourcils. « *Alors vous savez*

*que les premières réglementations elles datent de 1840, hein. Il fallait avoir au moins huit ans. Puis ensuite c'est monté à douze ans, puis ensuite c'est monté à seize ans. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que même la notion d'enfant a évolué. C'est quoi l'âge d'un enfant, de nos jours ?*

*Est ce que c'est seize, dix-huit ou vingt ans ? On pense à donner le droit de vote à des enfants qui ont seize ans ? Est-ce que ce sont des enfants, je ne sais plus... Est-ce qu'il faut les faire travailler, pas travailler ? Pas sûr. »*

Le PDG passe rapidement, c'est plus connu, sur « *l'âge de la retraite : 60, 65, 62... Avec l'allongement de l'âge de la vie, est-ce que ça un sens, cet acquis social ?* » Le droit de grève, en revanche, inspire une réflexion à notre philosophe : « *Comme me le disait mon homologue de Qatar Airways hier, à propos de la grève que j'ai eu à subir, il me disait : "Monsieur de Juniac, chez nous, ça n'est juste pas possible : on les aurait tous envoyés en prison. â€" Pas chez nous."* » La salle rit. « *Donc vous voyez, une concurrence un peu compliquée, face à des gens qui n'ont pas les mêmes droits, les mêmes "acquis sociaux". Donc vous voyez qu'il va falloir réfléchir à revoir la notion d'acquis social.* »

**Tout ça, on s'en doute, par souci d'humanisme** : « *Les acquis sociaux, c'est une manière de protéger les insiders, ceux qui sont dedans. Quelles sont les limites que nous pouvons mettre à ces acquis sociaux ?* »

C'est un signe des temps, je disais en préalable.

Parce qu' Alexandre de Juniac n'est pas un psychopathe isolé.

Certes, à la base, la colère gronda sur les réseaux sociaux, jusqu'à quelques chemises déchirées. La preuve, conclurait le PDG, qu' « *on n'a pas suffisamment expliqué aux gens, dans l'ensemble de nos troupes* ».

Mais à Royaumont, son discours est applaudi par le gratin, nul ne proteste, on s'esclaffe de connivence. PDG d'Air France, dont l'état est le premier actionnaire, avec 15,88 % des parts, il n'a subi aucun blâme - public du moins - de son ministre de tutelle. Le gouvernement, socialiste, l'a même reconduit dans ses fonctions, en une approbation tacite.

L'étape d'après : s'interroger sur les bienfaits de l'esclavage ?

PS : De Juniac va finalement quitter son poste pour rejoindre l'Association internationale du transport aérien.



## Mulliez, Auchan : la palme du multiculturalisme

**Bien que domiciliée fiscalement en Belgique, la famille Mulliez accepte les subventions françaises...**

« **Un million d'emplois** » : Pierre Gattaz affichait ce pin's, et un sourire, après l'adoption du CICE  
- le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Alors, comme la grande distribution, pourtant peu confrontée à la « *compétition internationale* », est une grande bénéficiaire de cette aide, on a interrogé Guy Laplatine, le délégué CFDT d'Auchan :

**Fakir** : Comment on va créer un million d'emplois grâce au Crédit d'impôt compétitivité emploi ?

**Guy Laplatine** : Écoutez, l'année dernière il y a quarante millions d'euros qui ont été économisés par Auchan grâce au CICE, et on s'est rendu compte qu'à la fin de l'année il manquait 1 400 équivalents temps plein, par rapport à l'effectif de l'année précédente. Alors qu'on avait ouvert deux magasins en plus et vingt-cinq drive.

**Fakir** : Donc il y a eu 1 400 suppressions d'emploi chez Auchan l'an dernier ?

**G. L.** : On n'a pas licencié 1400 personnes, simplement on a produit davantage avec 1400 personnes en moins. C'est ça qui est extraordinaire : on a ouvert deux magasins en plus, et on a ouvert 25 drive, donc on aurait dû avoir 1 400 en plus ! Et non pas en moins. Donc l'écart, il est pas de 1 400, il est du double pratiquement !

**Fakir** : Avec, en prime, un CICE de quarante millions.

**G. L.** : Et cette année, la ristourne va tourner autour de 60 millions d'euros. Depuis un an et demi, l'entreprise mène un plan social pour supprimer 25 % de ses effectifs, et on a calculé que le coût de ce plan social, ça correspond pratiquement au CICE.

**Fakir** : Donc ça permet à l'entreprise de se moderniser grâce au CICE ?

**G. L.** : De se moderniser... Je sais pas si c'est moderne. Ça permet à l'entreprise de faire des gains énormes sur le dos du contribuable, moi c'est ce que je vois. Et moi j'ai pas voté pour ça. J'ai pas voté pour qu'on me fasse un truc à l'envers.

**Fakir** : C'est parce que Auchan doit faire face à la concurrence internationale sur le territoire français aussi, quand même ?

**G. L.** : La concurrence internationale ? C'est un marché interne, c'est du service.

**Fakir** : Vous vous êtes positionnés contre le CICE ?

**G. L.** : Oui.

**Fakir** : Et au niveau de la CFDT nationale ?

**G. L.** : La CFDT nationale... elle est libre. Je te parle pas de la CFDT nationale. Moi je te parle de ce que je connais, et l'utilisation du CICE dans la grande distribution elle est aberrante, elle est scandaleuse.

La famille Mulliez - qui possède Auchan, Gémo, Décathlon, etc. - est ainsi très ouverte : bien que domiciliée fiscalement en Belgique, elle accepte les subventions françaises. La franco belgitude, c'est une forme d'universalisme.

## Tefal : la palme de la justice

**Une inspectrice du travail subit les pressions du Medef ?**

**La Justice applaudit les patrons !**

**Devant le palais de justice d'Annecy**, ce 16 octobre, un inspecteur du travail enrage : « *On est censés être protégés, non ? Pas par un petit syndicat, même pas par l'état. Par l'Organisation internationale du travail !* »

*Les mecs attaquent une inspectrice du travail protégée par l'Organisation internationale du travail ! »*

C'est que derrière le cordon de CRS, à la barre du tribunal correctionnel, sa collègue Laura Pfeiffer, 36 ans, fait face à la direction de Tefal. Et de quoi

est-elle accusée ? De « *recel de documents volés* ».

C'est grave.

Très grave.

Comment cette jeune fonctionnaire en est-elle venue à de pareilles extrémités, criminelles ?

Tout commence très banalement, à Rumilly (74), par un accord sur les trente-cinq heures que l'inspectrice estime « *illégal* ». Elle demande à la direction de Tefal de le renégocier. Celle-ci refuse, les semaines passent, le blocage perdure.

Ça ne plaît pas, ce légalisme tatillon.

Et voilà Laura Pfeiffer convoquée par son supérieur, le directeur départemental de la DIRECCTE - un certain Dumont, mais on s'en fout, c'est Dupont.

Il la « *met en garde* », lui reproche de « *mettre le feu à l'entreprise* », exige qu'elle revienne sur sa position, la prévient qu'elle est en début de carrière, etc. Choquée, accusée plus que soutenue par sa direction, la jeune femme part en arrêt maladie.

Quand lui parvient un mystérieux courriel : « *Je suis en possession de documents hyper confidentiels prouvant que vous avez été victime de pressions, je sais que la société Tefal a exercé, via des personnes du Medef, une pression sur votre responsable, M. Dumont, afin qu'il vous fasse taire.* » Et de fait, tous les documents joints prouvent la machination.

Un courriel, d'abord, d'une cadre de Tefal qui écrit au DRH de la boîte : « *Dan, j'ai échangé avec P. Paillard [responsable juridique de l'UIMM de l'Ain, le patronat de la métallurgie] au sujet de l'inspectrice.* »

*Il me dit que le [directeur départemental du travail] a le pouvoir de la changer de section administrative pour que Tefal ne soit plus dans son périmètre. Intéressant, non ? »* Trois quarts d'heure plus tard, la réponse du DRH : « *Merci de nous prendre RDV avec Dumont dès mon retour.* » La direction prend même rendez vous avec « *Carole Gonzalez, des renseignements généraux* », à propos du « *comportement de l'inspectrice* ». Puis, directement, avec le directeur départemental du travail, Philippe Dumont...

C'est efficace : le lendemain de cette rencontre, le directeur passe un savon à son agent.

Découvrant ce paquet, ces relations dans l'ombre, Laura Pfeiffer saisit le CNIT - Conseil national de l'inspection du travail : n'y a-t-il pas là un « *obstacle à sa fonction* » ? Des « *actes de nature à porter directement et personnellement atteinte aux conditions d'exercice de sa mission* » ? Et dans la foulée, elle livre le dossier complet aux syndicats de

son administration... qui le font fuiter dans la presse.

### C'est là que survient le comique.

Tefal n'est poursuivi pour rien.

Ce sont au contraire eux qui poursuivent !

Contre le « corbeau », d'abord, un de leurs informaticiens, pour « *vol de documents confidentiels* ».

Et contre l'inspectrice, pour « *recel* ».

Ce serait comique.

Sauf que le parquet - qui doit avoir d'autres délinquants à fouetter, qui classe tous les PV dressés pour « *délit d'entraves* » - retient l'affaire !

La farce tourne au tragique.

Car à la barre, le procureur requiert (on pompe Libération, ici) : « *à l'heure où le pays est plongé dans la crise, où le chômage est en hausse, où des responsables politiques et syndicaux appellent à la violence, dans ce contexte particulièrement tendu, il y a des règles intangibles sans quoi le chaos nous guette* ». Et non, « *l'Inspection du travail n'est pas là pour la défense des faibles, l'inspecteur n'est pas le défenseur des salariés, et pourtant beaucoup le revendiquent haut et fort* ».

L'inspection est « *la garante de l'application de la loi et l'impartialité est son obligation numéro un* ». De façon impartiale, certes, mais tout en « *prenant en compte les réalités humaines et économiques* ». Or, « *Laura Pfeiffer a outrepassé ses prérogatives* », en acceptant des documents confidentiels, et en les transmettant « *non pas à un ou deux syndicats, mais à dix syndicats !* »

Dans *L'Humanité*, le proc' se montrait encore plus franc du collier : « *Qu'une grande entreprise vienne dire au directeur du travail qu'une inspectrice du travail lui casse les pieds, je ne suis pas juridiquement d'accord.*

*Mais en même temps, c'est la vie réelle, on vit dans un monde d'influence et de communication, ce n'est pas le monde des Bisounours.* » Et il prévenait vouloir, avec Laura Pfeiffer, faire un exemple : « *On n'en est qu'au stade des poursuites, mais ce peut être un rappel à l'ordre pour un corps qui se doit d'être éthiquement au-dessus de la moyenne, une occasion de faire le ménage.* »

Et de réclamer une amende de 5 000 Euros.

Le tribunal le suivra presque, condamnant l'inspectrice à 3 500 Euros avec sursis pour « *violation du secret professionnel* ». Mais l'essentiel : évidemment, désavouée, elle ne contrôle plus Tefal...

## Gattaz fils : le perroquet héritier



**Fils d'Yvon, Pierre Gattaz n'est pas seulement un héritier, mais aussi un perroquet.  
Qui répète trente ans après les saillies de son papa.**

**Alors président du CNPF, l'ancêtre du Medef**, Yvon Gattaz, déclarait qu'à cause « des charges », « nos entreprises ne pourront plus courir et ne pourront même plus marcher. »

C'était en mars 1982. L'année suivante, en plein « tournant de la rigueur », le patron des patrons filait la métaphore : « Vous savez, c'est une course de vitesse. Il faut avoir les pieds dans les starting-blocks.

*Sauter les haies. Or on nous a mis des semelles de plomb avec des charges incommensurables. Le cheval entreprise est tellement lourdement chargé qu'il ne peut plus porter son cavalier et qu'il affaisse sur le bord de la route. Nos dirigeants sont bien obligés de constater les faits, qu'il n'était plus possible de mettre un centime sur le dos des entreprises » (France 3, 27/4/1983).*

Trente ans plus tard, le fiston Pierre Gattaz, à la tête du Medef, trouve chez son papa une source d'inspiration poétique et athlétique : « On nous a chargés d'environ trente milliards, le sac à dos, entre 2011 et 2013, de pierres. Trente milliards de plus. Et le pacte de responsabilité consiste à en enlever, progressivement, de quarante. Donc, si vous voulez, et pour courir un marathon dans une ambiance internationale, nous ce qu'on souhaite c'est qu'on vide le plus rapidement possible le sac à dos de ces pierres » (France 3, 24/9/2014).

« **Allègements** », « **impôts** », « **contraintes** » ... On ne va pas dresser le catalogue ici, mais, à regarder les vidéos des années 1980, à lire les tribunes de l'époque, c'est stupéfiant combien, malgré les trois décennies écoulées, combien le discours patronal est immobile, inchangé.

La « flexibilité », par exemple. à « flexibilité », dans le Petit Robert on voit, depuis 1381, cette définition : « caractère de ce qui est flexible, se ploie facilement ». Mais depuis 1984 un second verbe est associé : « "flexibiliser" : rendre flexible (un horaire, un emploi...) ». Et le dictionnaire de donner un exemple tiré du Monde : « flexibiliser les marchés du travail et les structures salariales. »

En passant chez le concurrent Larousse et son « Journal de l'année 1986 » on trouve un chapitre sur la « Quête de flexibilité » : « La flexibilité, tout le monde en parle, mais qu'est-ce au juste ? Ce mot, désormais mythique, qu'un usage immodéré ces derniers mois a rendu sibyllin, a été véritablement lancé en août 1983 par Yvon Gattaz, le président du CNPF, lorsqu'il a demandé publiquement au président de la République plus de souplesse pour les entreprises afin de leur permettre de faire face à la concurrence internationale. »

Yvon Gattaz a ainsi réussi l'exploit, en un an ou deux, de modifier un mot que la langue française connaît depuis sept siècles ! Il devait réellement s'agir d'un « usage immodéré »...

Et avec des avancées, pas seulement dans les mots, mais dans les faits : depuis 1980, remarquait Le Monde en 2007, « la proportion des travailleurs à temps partiel - souvent contraint, non choisi - est passée de 6 à 18 % de l'effectif salarié total, et celle des autres formes d'emploi atypiques (intermittence, intérim, etc.) de 17 à 31 % du salariat. » Et depuis, on a encore innové avec, entre autres, les auto-entreprises.

Sans compter la légion des stagiaires, les services civiques, les TUC, devenus CES, puis CUI.

Malgré ces conquêtes, que réclame pourtant Pierre Gattaz, à tout bout de champ ? « La flexibilité du marché du travail est un sujet prioritaire pour débloquer notre économie. » Il pousse le bouchon libéral toujours plus loin, jusqu'à sortir du droit international : « Les chefs d'entreprise, quand ils peuvent embaucher, craignent de se trouver devant les prud'hommes s'ils rompent le contrat.

*C'est un des principaux freins à l'embauche. Reste que, pour lever le frein juridique, il faut sortir de la convention 158 de l'Organisation internationale du travail qui nous oblige à justifier les motifs du licenciement. Tant qu'on aura cette contrainte supranationale, peu importe le contrat, le fond du problème ne sera pas traité. » (Français bougeons nous ! 2014, éditions Nouveau monde)*

**Et gageons qu'une fois cette contrainte levée**, « le fond du problème » ne sera toujours pas traité, et qu'il faudra supprimer les prud'hommes, les représentants syndicaux, etc.

## Geoffroy Roux de Bézieux : la palme de la

# modestie

Pour plus de CDD défiscalisés , Geoffroy se déguise en petit patron de PME.



C'était sur le plateau de France 2, durant la présidentielle de 2007. L'émission à vous de juger recevait Ségolène Royal, et avait choisi quelques « Français » pour l'interpeler. Notamment Geoffroy Roux de Bézieux, que Arlette Chabot présenta comme le « président de Croissance Plus », par ailleurs « dirigeant de PME » :

**Le petit patron**, se lance donc : Vous avez beaucoup évoqué "réconcilier les Français avec l'entreprise" et y a pas un chef d'entreprise en France qui ne peut pas être d'accord avec ça. Mais on ne peut pas aimer l'entreprise sans aimer aussi les gens qui entreprennent, les riches, qui créent des emplois dans ce pays. Alors est ce que vous êtes prête, sans tabou, sans dogme, à regarder une simplification pour les PME ?

**Ségolène Royal** : Mais oui, bien sûr.

**Geoffroy Roux de Bézieux** : Et même sur le Code du Travail ?

**Arlette Chabot** : Le Code du Travail, ça veut dire quoi ?

**Geoffroy Roux de Bézieux** : Eh bien, vous avez je crois une mesure qui dit "On va pénaliser les entreprises qui embauchent en CDD et récompenser les entreprises en CDI". Moi, je suis dans les télécoms, je ne sais pas combien de clients j'aurai dans six mois...

**Ségolène Royal** : Vous aurez déjà les emplois tremplins. Si vous avez besoin d'exporter ou d'un service, si vous avez besoin d'un jeune très diplômé, ce jeune va être payé six mois et mis à la disposition de l'entreprise. C'est ce que je fais déjà dans ma région...

**Geoffroy Roux de Bézieux** : Et je vais pouvoir le licencier ?

**Ségolène Royal** : Il n'y a pas de licenciement, pour ainsi dire. Deuxièmement, les exonérations de cotisations seront liées à l'effort fait pour l'emploi. Troisièmement, je suis prête à baisser l'impôt sur les bénéfices s'ils sont réinjectés dans l'entreprise. Alors je ne peux pas vous dire mieux, c'est déjà pas mal...

C'était « déjà pas mal », en effet : à ce « petit patron », la candidate offrait autre chose que du « dialogue social de qualité ». à « petit patron », j'ai rajouté des guillemets. Car sur la page Wikipédia de ce Geoffroy, on découvrait un CV nettement plus fourni. « Directeur général de Virgin Mobile France », il siégeait au « conseil de surveillance chez Peugeot-Citroën », le Medef le propulserait bientôt à la direction de l'Unedic pour le compte du Medef et il se flattait - mais pas en direct devant la France - de de de « gagner 300 000 Euros par an ». Mais voilà qu'à l'antenne, avec trop d'humilité, il portait la voix des « PME ». Depuis 2013, Geoffroy Roux de Bézieux vice-préside le Medef.

Et son président, Pierre Gattaz, use de la même astuce : il ne cesse de louer « les patrons de PME et de TPE », qui « sont des héros de la Nation », qui « se battent pour garder leur entreprise en vie », etc.



C'est ainsi : jadis, les archevêques cachaient leur corruption derrière la simplicité des curés de campagne. Désormais, les oligarques et leurs supplétifs se griment en gentilles « PME » de province pour faire avancer leurs intérêts.



# Yves de Poorter : la palme du serial-fermeur

Il s'en vante partout : de Poorter ferme des boîtes.  
Forcément, c'est à lui qu'on refile notre industrie...

Un lundi matin, sous la pluie, place Gambetta, au cœur d'Amiens. Des drapeaux CGT flottent, on s'approche, quelques mecs distribuent des tracts mouillés.

« Notre boîte va fermer. »

Pas de surprise.

« Notre patron a repris la boîte, il y a trois ans, juste pour la couler. Tout était prévu. Ce qui est fou, c'est qu'on le laisse faire, on l'accueille à bras ouverts. »

Jérôme, le délégué CGT d'Airchal, me fait le portrait de son boss : « Yves De Poorter est belge, il vit entre Dubaï et Singapour. Quand il vient à l'usine, il loue le château d'à côté et arrive en Jaguar. Il méprise les travailleurs, dit en permanence que le droit français est trop contraignant, qu'il déteste les syndicats. Un vrai salaud. »

Airchal, pourtant, à Flixecourt, dispose d'un savoir-faire, dans le traitement de l'air. Ils ont équipé des tours de la Défense, la Cité du cinéma à Paris, la centrale nucléaire de Flamanville, et même une piste de ski en Égypte. Mais le groupe a ouvert une filiale en Allemagne, et a donc revendu sa branche française à ce Belge.

« Depuis le début, il est là pour couler la boîte, pour qu'on ne soit pas repris par un concurrent du groupe. On s'en est rendu compte par des petits détails. Un salarié qui tombe malade, et la mutuelle qui ne le rembourse pas : l'entreprise n'avait pas payé le dernier trimestre. Les vestiaires devenaient sales, les femmes de ménage ne venaient plus. Et même, à un moment, on était obligé d'amener notre PQ ! En février, ça a été la goutte de trop, les salaires n'ont pas été versés. »

Les charrettes de neuf salariés se suivent et se ressemblent, sous la barre des dix, pour éviter un véritable plan social. C'est presque une joie, donc, quand les ouvriers ont obtenu la liquidation !

« C'est évident que le coulage est volontaire : dès son arrivée, il a dégagé le meilleur commercial. Beaucoup moins de contrats rentrent. Mais tape son nom sur Internet, tu verras : c'est un multirécidiviste. Ça fait vingt ans qu'il ferme des boîtes. »

Il m'aura fallu, comme « investigation », 0,0048 seconde sur Google.

Le journal patronal local, d'abord, *Picardie Gazette* (14/3/2014). De Poorter s'y raconte un peu : « Cela fait vingt-cinq ans que je structure des petites entreprises comme des grosses sociétés. »

Puis *La Libre Belgique*, en 2001 déjà : « *Fin de partie pour CS 2. L'entreprise a confirmé ce mercredi midi sa situation de banqueroute. Yves De Poorter, manager de crise, a annoncé hier le dépôt de bilan de l'entreprise.* »

*L'Avenir* (6/1/2012) : « "Seize chauffeurs seront licenciés immédiatement dans le cadre de la fermeture de la division charroi, a indiqué Yves De Poorter, manager intérim chez Rogister. Pour les 10 autres, la décision sera prise une fois l'arrêt total de la division." »

*L'Avenir* (25/6/2011), toujours (qui s'annonce radieux) : « *À Gembloux, les négociations entamées en vue de la conclusion d'un accord social sur la fermeture de l'outil de production de la société OKT Benelux sont toujours dans l'impasse. [...] De son côté, la direction nommait un manager de crise, M. Yves De Poorter.* »

Et un paquet d'autres références de la même qualité, presque toutes en Belgique.

Des grosses, des petites sociétés. Du transport, de l'informatique, du textile...

Un touche à tout.

Sur *societe.com*, il est même dénommé comme « *liquidateur* ».

Son nom revient dans tellement de fermetures que je me demande s'ils ne sont pas plusieurs, si je n'ai pas affaire à des homonymes. Pour m'en assurer, avec les syndicats belges, je joins par Internet une photo du bonhomme :

« *Je vous confirme qu'il s'agit bien du même triste sire* », « *C'est bien lui !* » Quand je me rends sur place, à Namur, dans une entreprise de fabrication plastique, ou à Liège chez un transporteur, c'est comme s'ils me causaient d'un violeur en série : « *Il utilise toujours les mêmes techniques* », « *il faut éviter que ça se reproduise* ».

« *J'en garde un très mauvais souvenir de De Poorter. Il n'a ni sentiment, ni coeur... Il dit que c'est la faute des charges sociales, des syndicats... de tout le monde sauf de l'entreprise qui l'emploie.* »

J'ai l'impression de pratiquer une thérapie : « *Il nous a fait du mal tu sais*, confie Francis, logisticien à Namur, tirant sur sa clope. *Vraiment, je veux dire. Certains salariés ne s'en sont pas remis, trois ans après. Il arrive, il bouscule tout, ne respecte rien et puis s'en va.* »

Marian, lui, est un routier, costaud et à la verve haute, néanmoins impressionné par le bonhomme : « *Il faut voir le mépris qu'il affichait pour nous. Il nous annonce le licenciement à Noël. Il avait son planning, il ne pouvait pas déroger.*

*Cet homme est méprisant au possible, il n'a que des tableaux Excel en tête, pas du tout le sens humain. Je ne sais pas comment il fait dans la vie de tous les jours, il disait que lui ça allait, il dormait bien et n'avait pas de scrupules.* »

Et Marian de conclure : « *Vu qu'on est en Belgique, je te dirais que lui laisser une entreprise, c'est comme si on confiait une crèche à Marc Dutroux !* »

**J'ai tenté de le joindre.** Après de longues semaines d'attente, j'ai pu l'avoir au téléphone :

« *Je descends de Dubaï, mais je repars demain. En France, on ne peut pas licencier les gens. À Airchal, j'aurais dû licencier dès le premier jour.*

â€” *Ailleurs qu'en France ça aurait pu marcher ?*

â€” *Oui, mais même dans une autre région je pense. En Normandie peut-être que j'aurais réussi, mais pas dans la Somme. Les syndicats font la loi. Là, à Dubaï, ça fonctionne mieux. Il y a des Chinois, des Pakistanais... »*

N'en jetez plus !

Alors, comment ça se fait ?

Comment se fait-il que le « *Commissaire au redressement productif de la région Picardie* » ait aidé à la reprise d'Airchal par Yves De Poorter ?

J'ai appelé.

Envoyé des courriels.

Un courrier en recommandé.

À M. Paul Coulon, désormais sous préfet de Clermont-de-l'Oise.

« Monsieur le sous-préfet, Au printemps 2013, vous avez aidé à la reprise d'Airchal (Flixecourt) par M. Yves de Poorter.

Il semble que, depuis, ce dirigeant n'ait rien fait pour redresser l'entreprise, mais ait au contraire oeuvré avec succès pour la couler.

Ça n'était, pourtant, pas la première fois.

On trouve, sur Internet, la trace de fermetures en série effectuées par ce monsieur.

J'aimerais m'entretenir avec vous pour savoir comment se fait-il que l'entreprise puisse lui être confiée à la vue de son CV ?

Pourquoi avoir choisi M. Yves De Poorter, ou du moins ne pas s'être opposé à sa venue ? Avez-vous mené une enquête, même rapide ?

Je considère que vous avez une responsabilité particulière, personnelle, dans ce désastre industriel, et qu'à tout le moins, aujourd'hui, vous pourriez vous expliquer sur votre choix - alors que mes appels ne rencontrent jusqu'ici que votre silence. »

### Mais M. Coulon ne comprend sans doute pas.

Cette mise en cause lui paraît peut-être violente, excessive, tant en vérité ce cas est banal, tant c'est quotidiennement qu'on livre, dans l'indifférence, l'industrie française à des repreneurs bidons, à des Tapie aux petits pieds, à mille De Poorter, à des fonds privés qui « s'abattent comme une nuée de sauterelles ».

Laissant Jérôme et ses camarades seuls, dans la grisaille et sous la pluie.

## Arnaud Lagardère : La palme de l'atavisme

Plutôt que la descendance, est-ce qu'on ne ferait pas mieux de tirer les héritiers à la roulette ? La preuve par Lagardère.



« J'ai de l'ambition pour mon nom, énonçait Arnaud Lagardère, en 1991, parce que je crois aux dynasties et je crois d'autant plus facilement aux dynasties que celle-ci commence. » à 29 ans, lui ne courait pas les boîtes d'intérim son CV en main, non : il posait devant un tableau blanc, et d'un feutre bleu il dressait l'organigramme de ses fonctions pour les caméras d'Antenne 2 :

« Alors je suis directeur général d'Argil Group, d'Argil SA, de MMB, je suis vice-président du conseil de surveillance de la banque Argil, président de Cecorp, et de MMB développement, etc. » à la pelle, le fils Lagardère ramassait les mandats. C'est à cette « dynastie » que Lionel Jospin a cédé, en 2000, avec des ristournes, un « joyau » :

Aérospatiale. Une « *mine d'or* » même. Une « *entreprise leader* » qui, depuis son lancement, depuis vingt-cinq ans, n'avait jamais licencié, malgré les tâtonnements du début, malgré des incertitudes technologiques, malgré des traversées du désert parfois. Et ce fut un festin, d'abord, pour les actionnaires : des dividendes qui doublent entre 2002 et 2005, le cours en Bourse qui grimpe de 70 %, les stock-options des dirigeants qui explosent, les groupes Lagardère et Daimler qui tirent des plus-values géantes. Bref, un banquet d'euros qui se chiffre en milliards.

Tandis que l'appareil productif, lui, est malmené. Jusqu'au plan Power 8. Qui supprime 10 000 postes en Europe, dont 4 300 en France. Plus la cession, prévue, de trois sites à des sous-traitants.

Arnaud Lagardère, lui, préfère le tennis, le ski, la natation. Et Jade, sa gonzesse.

Il pose à la Une des magazines, lui roulant des pelles et lui pelotant le cul.

Il sèche les conseils d'administration pour Roland-Garros.

Bêtement pris en flagrant délit d'initié, il plaide avec sincérité : « *J'ai le choix entre passer pour quelqu'un de malhonnête ou d'incompétent, qui ne sait pas ce qui s'est passé dans ses usines, se défend-il dans Le Monde. J'assume cette deuxième version.* » Cet aveu d' « *incompétence* » rapporte tout de même 890 millions à sa bande organisée...

Finalement, il se retire du premier groupe aéronautique. Les autres dirigeants soufflent.

Mais, pour ça, encore une fois, on lui dresse un pont d'or : une plus-value d'1,8 milliard d'euros, de quoi récompenser ses lumières.

La preuve, comme toujours, que l'état actionnaire, c'est catastrophique.

Tandis qu'avec le privé, et l'hérédité, c'est la prospérité assurée...